

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN AVEC L'IEN DU SECTEUR DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Des représentants de la FCPE ont été reçus par l'IEN, Monsieur Grenet, pendant une heure le 19 février dernier. Etaient Présents: Fred Sottet (Lucie Aubrac et conseil local FCPE), Pierre Collet (Lucie Aubrac et Font De galine), Marc Peyret (Ecole du Centre) et Michèle Mkioudane (René Char).

Nous lui avons demandé des explications sur les suites données au courrier envoyé au DASEN: il ignore si une réponse a été faite.

Sur l'avis favorable au projet de la mairie sur les rythmes hebdomadaires: Il a repris plus ou moins à son compte les arguments du Maire. Il a justifié la dérogation (journée de plus de 5h30) par la "qualité" du projet de PEDT et par le fait qu'elle avait déjà été accordée à d'autres communes: un peu léger et aucun argument sur le problème de fond : le rythme de l'enfant.

Cet avis favorable est définitif et irrévocable pour l'année scolaire 2014/2015 et une éventuelle alternance à la mairie n'y changera rien.

Sur l'élaboration des projets (groupe 3), il a été assez fermé sur le fait de ne pas reconnaître le déficit de concertation de la première phase, employant les mêmes arguments que la mairie ! Nous sommes restés sur nos positions et l'avons invité à tenir compte de cela dans les prochains groupes de travail et comités de pilotage. Il a déclaré que la présence de la FCPE lui semble indispensable dans le comité de pilotage!

Sur le fonds et l'élaboration des projets : Il a assuré que les spécificités des écoles seraient respectées (ex: activité orchestre à l'école du Centre maintenue dans le temps scolaire). Il a reconnu son inquiétude sur la problématique des activités à proposer dans les maternelles.

Sur les réticences des enseignants, il partage notre point de vue (=60% de grévistes lors du mouvement de novembre « anti réforme », chiffres jamais atteints quand des classes étaient supprimées). Nous l'avons incité à s'investir davantage et à essayer de participer à des conseils d'école dans la période, pour les convaincre de s'investir. Il a convenu également que le calendrier d'élaboration des projets d'école n'arrange pas les choses. Sur ce sujet il a bien confirmé que les représentants parents doivent être pleinement associés à leur rédaction. On espère qu'il fera passer le message à ses troupes.

Nous n'avons pas obtenu de réponse satisfaisante sur l'articulation des temps périscolaires et des études, ainsi que sur la question des enfants (ou familles) en difficulté, à part des banalités.

